
Arrêté n°2024_437 COMPLEMENTAIRE A L'ARRETE 20248_424 PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE SUITE A PROMOTION INTERNE DEROGATOIRE AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL SECRETAIRES GENERAUX DE MAIRIE

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,

Vu le décret n°2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Considérant que le décret n°2024-826 précité ne fixe pas de quota pour limiter les inscriptions sur la liste d'aptitude de rédacteurs territoriaux,

Considérant la valeur professionnelle et les acquis professionnels de chacun des fonctionnaires proposés,

ARRETE

Article 1 :

A compter du 8 octobre 2024,

est inscrite sur la liste d'aptitude au grade de REDACTEUR TERRITORIAL au titre de la promotion interne dérogatoire, Madame JOBE Linda.

Article 2 :

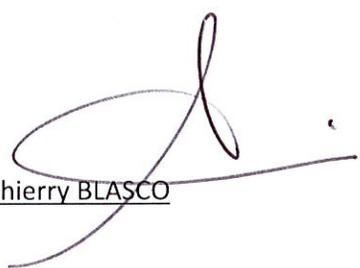
Un exemplaire de la présente décision sera transmis au Représentant de l'Etat.

Article 3 :

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

SAINTE SAVINE, le 18 octobre 2024

Le Président du Centre de Gestion,


Thierry BLASCO